



BANQUE HOTTINGUER

## DEMANDE D'ACCES AU « SERVICE INTERNET » ET/OU A L'OPTION « DOCUMENTS EN LIGNE »

### IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

#### Personne physique :

Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom (s) : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

#### Personne morale

Dénomination sociale : .....

Forme juridique : .....

Représentée par :  Madame  Monsieur  La Société ..... *elle-même représentée par :*

Nom : .....

Prénom (s) : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

### CONDITIONS D'ACCES

La fourniture d'un accès au Service Internet par notre établissement suppose la communication **d'une adresse email obligatoire, personnelle et valide** :

.....@.....(obligatoire)

Pour accéder au Service Internet, une fois la demande acceptée, la Banque vous adressera **un identifiant personnel et un mot de passe provisoire à l'adresse postale suivante** :

Adresse : .....

Code Postal : .....Ville : .....

Pays : .....



BANQUE HOTTINGUER

## SOUSCRIPTION AU « SERVICE INTERNET »

**Par la présente, je demande à bénéficier du « Service Internet » de consultation de compte à distance.**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'accès et de fonctionnement du Service Internet ci-annexée qui vaut avenant à la Convention de compte que j'ai signée et les approuver l'entièrement.

Le « Service Internet » est accessible à l'adresse suivante 24/24 heures et 7/7 jours, sauf cas de force majeure, difficultés techniques et/ou informatiques et/ou télécommunications et/ou maintenance :

**Mescomptes.hottinguer.com**

**Ou depuis notre site internet [www.banque-hottinguer.com](http://www.banque-hottinguer.com) Rubrique « mes Comptes »**

**Sont automatiquement concernés les comptes suivants :**

- tous les comptes ouverts à mon seul nom ;
- tous les comptes dont je suis co-titulaire (dont comptes joints, indivis ou démembrés), sauf dénonciation de la participation à un compte ;
- tous les comptes d'enfants mineurs dont je suis le représentant légal, jusqu'à leur majorité.
- Les autres comptes suivants (*sous réserve d'avoir obtenu du titulaire une autorisation expresse de consultation de son compte ou une procuration dûment signée*) :

N° .....

N° .....

N° .....

## SOUSCRIPTION AU SERVICE DE DEMATERIALISATION « DOCUMENTS EN LIGNE » (OPTIONNEL)

La souscription de ce service n'est possible que par le titulaire du compte et non par les tiers.

- Je demande à bénéficier du nouveau service de dématérialisation « Documents en ligne » qui s'appliquera aux mêmes comptes. Ce service offre au souscripteur la mise en disposition de divers documents en ligne via son accès Internet et supprime corrélativement l'envoi en support papier des documents concernés.**

Ne sont concernés par cette option que les comptes personnels du titulaire, ainsi que les comptes joints, les autres comptes collectifs étant exclus.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que la communication des informations qui figurent ci-dessus est volontaire et effectuée dans le seul intérêt du Souscripteur, qui accepte qu'elles fassent l'objet d'un traitement informatique. Le Souscripteur peut à tout moment avoir accès à ces informations et les rectifier.

**DATE :**

**SIGNATURE :**



## CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT DU « SERVICE INTERNET » ET DU SERVICE « DOCUMENTS EN LIGNE »

(version 22 mars 2018)

Le présent document présente les Conditions Générales applicables au « Service Internet » ainsi qu'au service optionnel « Documents en ligne » qui seront disponibles à compter de 1<sup>er</sup> avril 2018, date effective de lancement du nouveau service.

Ce document vaut avenant aux Conditions Générales de compte que vous avez déjà signées par acte séparé. Il remplace l'article 5 « Service Internet » à compter de la date effective de mise en place du nouveau service.

### I. « SERVICE INTERNET »

Le « Service Internet » permet au Souscripteur de visualiser à distance, à tout moment au moyen d'une connexion sécurisée, l'essentiel de ses opérations sur les comptes dont il aura expressément demandé l'accès.

Le « Service Internet » est strictement réservé aux personnes titulaires d'un compte ouvert dans les livres de la Banque. Pour accéder au « Service Internet », le Souscripteur devra avoir fourni à la Banque tous les documents nécessaires à l'ouverture d'un compte tels qu'indiqués dans la convention de compte.

#### I.1 Contenu du « Service internet »

Le « Service Internet » est limité exclusivement à la consultation des opérations détaillées ci-après. Cette liste n'est pas exhaustive et pourra évoluer au bénéfice du Souscripteur et selon les évolutions technologiques. Le Souscripteur peut bénéficier des fonctionnalités sur ses comptes-titres et compte(s) espèces dont notamment :

- consulter les comptes dont il est titulaire ou co-titulaire. Il peut prendre connaissance des soldes titres et espèces, du détail des mouvements intervenus ;
- procéder à des recherches d'écriture et de mouvements intervenus sur les comptes.

Le passage d'ordres sur instruments financiers ou d'ordres liés à des moyens de paiement n'est pas autorisé.

#### I.2 Conditions d'accès au Service Internet

Le Souscripteur a la possibilité d'avoir accès :

- aux comptes ouverts dont il est le seul titulaire

- ;
- aux comptes dont il est co-titulaire (comme notamment les comptes joints, indivis ou démembrés) ; la dénonciation de la participation à un compte entraîne le blocage de l'accès au compte considéré, pour tous les co-titulaires ;
- aux comptes ouverts par des tiers dans les conditions suivantes : s'agissant de leurs enfants mineurs, chacun des représentants légaux pourra accéder aux comptes jusqu'à leur majorité. Pour les autres comptes, le titulaire devra lui donner une autorisation expresse de consultation de son compte ou une procuration. Il est précisé qu'en cas de révocation de l'autorisation, le Souscripteur n'aura plus accès auxdits comptes.

Sous réserve d'acceptation de la demande, ce Service est accessible à tout Souscripteur qui est en possession d'un ordinateur, micro-ordinateur ou tout autre appareil électronique ayant un accès à Internet. Avant toute utilisation du Site ou de l'Application, le Souscripteur reconnaît s'être assuré que le navigateur ou le terminal mobile utilisé permet un accès sécurisé. L'acquisition ou la location du terminal, son installation et sa maintenance ainsi que les frais d'utilisation du réseau sont à la charge exclusive du Souscripteur.

La connexion du Souscripteur au Service se fait sous son entière responsabilité. A cet effet, le Souscripteur reconnaît avoir vérifié que la configuration informatique utilisée ne contient aucun virus et qu'elle est en bon état de fonctionnement.

Le Site ou l'Application est accessible 24/24 heures et 7/7 jours, à l'exception des cas de force majeure, difficultés techniques et/ou informatiques et/ou de télécommunications et/ou de maintenance.

#### I.3 Mesures d'authentification

Pour accéder au Service, une fois la demande acceptée, la Banque attribue personnellement au Souscripteur un identifiant personnel et un mot de passe temporaire strictement personnels et confidentiels garantissant l'authentification du Souscripteur et la confidentialité de l'accès au Service de banque en ligne.

Par mesure de sécurité, il sera demandé un changement de mot de passe à la première connexion. La liaison avec le Service Internet sera interrompue en cas de composition de trois mots de passe incorrects. Le Souscripteur devra alors reprendre contact avec la Banque afin de rétablir la liaison.



Le Souscripteur est seul responsable de l'utilisation et de la conservation de son identifiant et de son mot de passe qui, en tout état de cause, ne doivent être communiqués à quiconque. Le Souscripteur devra donc veiller à préserver la sécurité de son identifiant et de son code secret. Le Souscripteur pourra, en cas de perte, d'oubli ou de divulgation de son mot de passe, demander la suspension du service ou de l'attribution de nouveaux codes d'accès.

Toute interrogation du Service Internet, précédée de l'identifiant et du mot de passe sera, en toute hypothèse, réputée provenir du Souscripteur lui-même. La Banque ne pourra donc voir sa responsabilité engagée en cas d'utilisation frauduleuse ou abusive de ce mot de passe. Il appartiendra le cas échéant au Souscripteur de se retourner contre ce tiers.

Afin d'assurer une parfaite sécurité de ses services, la Banque pourra être amenée à modifier dans le futur les procédés d'identification sous réserve d'en informer préalablement le Souscripteur.

#### **I.4 Cookies**

A chaque fois que le Souscripteur se connecte au Site, la Banque envoie un cookie à son navigateur. Un cookie permet au Souscripteur de naviguer de manière efficace d'une page à une autre, de vérifier son identité et d'effectuer des contrôles de sécurité indispensables. La Banque pourra lire ces informations lors des visites ultérieures du Souscripteur. La durée de conservation de ce cookie est limitée à la durée de connexion du Souscripteur. La connexion au Site ne pourra être effectuée si le navigateur utilisé par le Souscripteur est configuré de manière à refuser les cookies.

#### **I.5 Responsabilité**

Les opérations et données bancaires des comptes visés par ce service seront automatiquement et régulièrement mises à jour. Elles sont fournies à la date précisée sur l'écran et sous réserve des opérations en cours de traitement. Ces informations s'entendent sauf erreur ou omission. Le Souscripteur est tenu de contrôler les Documents adressés par la Banque sous format papier ou sur un autre support durable (comme par exemple le format électronique PDF). Le Souscripteur ne peut en aucun cas rechercher la responsabilité de la Banque pour les informations figurant sur le site. La Banque ne peut nullement être tenue responsable des retards de mise à jour des soldes positions et états des comptes. Il est rappelé que les seuls relevés de compte et des avis d'opéré adressés par courrier font foi.

Les informations boursières et financières, analyses économiques, juridiques et fiscales sont des informations

à caractère générale et données à titre indicatif. Les informations produites sont fournies de bonne foi et proviennent de sources considérées comme fiables. Elles ne sauraient en aucun cas constituer de la part de la Banque une offre d'achat, de vente ou de souscription d'instruments financiers, ni un conseil en investissement, ni une recommandation sur les valeurs visées. Elles peuvent ne pas toujours convenir aux objectifs d'investissement et à la situation personnelle du Souscripteur. Il lui appartiendra d'apprécier le risque inhérent à tout investissement en Bourse au regard des informations diffusées au travers des prospectus ayant reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers. La Banque n'engage nullement sa responsabilité dans l'utilisation et l'interprétation faite des informations fournies et/ou en cas d'erreur ou de mauvaise utilisation du service par le Souscripteur.

Le Souscripteur reconnaît que le service fourni par la Banque s'appuie sur un ensemble de systèmes informatiques et de communication et que, par voie de conséquence, la Banque n'est tenue qu'à une obligation de moyens et ne peut donner de garantie contre les dysfonctionnements temporaires du service et/ou les erreurs techniques de cet ensemble de services. Néanmoins, en cas de dysfonctionnement du système, la Banque fera ses meilleurs efforts pour informer le Souscripteur de la nature et de la durée prévisible du dysfonctionnement.

La Banque ne saurait voir sa responsabilité contractuelle ou délictuelle engagée pour toute perte de revenus, d'actif incorporel, de contrats, de bénéfices ou de données, comme de tout dommage direct ou indirect, qui résulterait de l'utilisation de ce service par le Souscripteur. De plus, la responsabilité de la Banque ne peut donc être engagée en cas de non fourniture ou d'interruption du service quelle qu'en soit la raison.

En cas de panne des systèmes assurant les services mentionnés, la Banque n'est nullement tenue de fournir un système de remplacement analogue. La Banque pourra donc interrompre la prestation du service au Souscripteur conformément aux termes des présentes. Le Souscripteur pourra alors contacter la Banque aux coordonnées indiquées au début des Conditions Générales.

La Banque attire l'attention des utilisateurs de ce service sur les risques liés à l'utilisation d'Internet. Elle ne saurait être tenue pour responsable des risques liés aux caractéristiques mêmes du média Internet ou inhérents aux échanges d'information par le biais dudit média. Le Souscripteur fera son affaire personnelle de l'acquisition, de l'installation, de la maintenance de son système informatique et de son raccordement au réseau Internet, ainsi que de sa protection au moyen d'un « pare-feu » (firewall) et d'un antivirus à jour ou de tout autre moyen de protection. La Banque ne saurait être tenue pour



responsable d'une défectuosité du système et/ou du service dû à des virus, logiciels espion ou tout autre altération.

### **I.6 Suspension du Service Internet**

La Banque se réserve le droit de suspendre le Service Internet à tout moment s'il constate des irrégularités ou des abus d'utilisation. Le Souscripteur pourra dans ce cas prendre contact avec son interlocuteur habituel.

### **I.7 Propriété des données et informations**

Le Service Internet et les informations accessibles au travers du Site demeurent la propriété de la Banque et ne sont pas cédés au Souscripteur. Le Souscripteur s'engage à en faire une utilisation privée et à ne pas en faire une exploitation commerciale. En particulier, le Souscripteur ne pourra pas en faire de reproduction et de diffusion sous quelque forme que ce soit. Il s'engage en outre à conserver une parfaite confidentialité sur ces données.

### **I.8 Durée - résiliation**

La Banque ou le Souscripteur pourra mettre fin au Service Internet à tout moment sans avoir à invoquer de motif, sous réserve d'un préavis de deux (2) mois quand la dénonciation est à l'initiative de la Banque et quinze (15) jours quand la dénonciation est à l'initiative du Souscripteur.

Le Service Internet sera résilié sans formalité ni délai en cas de clôture des Comptes du Titulaire.

### **I.9 Modifications des conditions d'utilisation du Service Internet**

Le Souscripteur peut demander à modifier la liste des Comptes en s'adressant à son interlocuteur habituel. Ces modifications seront effectives sous réserve d'acceptation de la Banque. Par ailleurs, le Service Internet et ses conditions d'utilisation sont susceptibles d'évoluer en fonction des services proposés et de la réglementation applicable. Tout projet d'évolution des conditions d'utilisation du Service sera communiqué au Souscripteur par tout moyen (notamment par diffusion d'un message sur le Site, par courriel ou par une mention sur le relevé de Compte) un (1) mois avant sa mise en œuvre. Si, avant l'entrée en vigueur de la modification, le Souscripteur n'a pas manifesté son désaccord en résiliant le présent Service – dans les conditions de l'article « Durée – résiliation » ci-dessus - il sera réputé avoir accepté les nouvelles conditions d'utilisation du Service.

## **II. DEMATERIALISATION - OPTION « DOCUMENTS EN LIGNE »**

L'Option « Documents en ligne » consiste en la fourniture par la Banque au Souscripteur des informations et documents par un espace personnel sécurisé sur le site Internet (dite « Dématérialisation »).

### **II.1 Conditions d'accès à l'option « Documents en ligne »**

Ce Service est une option supplémentaire du « Service Internet » et sera, en conséquence, fourni dans les mêmes conditions de confidentialité et d'accès que le « Service Internet ».

Pour pouvoir accéder à cette option, le Souscripteur devra obligatoirement :

- avoir demandé un accès au « Service Internet » ;
- être en possession d'un email valide. La Banque pourra la validité de l'email de façon régulière. En cas d'email invalide, la Banque pourra dénoncer l'option « Documents en ligne » et rétablir l'envoi postal ;
- avoir formellement demandé à opter la fourniture des documents et informations sous forme dématérialisée. Cette option est formalisée soit lors de l'ouverture du compte, soit par un document spécifique.

Dès l'activation de l'option, le Souscripteur recevra une confirmation contenant l'adresse du site Internet et l'endroit du site Internet où il peut avoir accès à ces informations.

### **II.2 Comptes concernés**

*Comptes personnels* : La souscription au Service « Documents en ligne » concerne l'ensemble des comptes du Souscripteur (existants ou à ouvrir) accessibles en ligne.

*Comptes joints* : Ce Service concerne également les comptes joints. Compte tenu du principe de solidarité active et passive, toutes les déclarations et approbations émanant de l'un des co-titulaires les engagent tous solidairement. Aussi, tous les documents mis à disposition dans l'espace personnel de l'un des co-titulaires seront considérés comme étant communiqués à tous.

*Autres comptes collectifs* : Les comptes collectifs indivis ou démembrés sont exclus de ce Service. Pour ces derniers, l'envoi des documents en support papier subsiste.

*Comptes d'enfants mineurs* : A la demande des représentants légaux, ces derniers peuvent, le cas



échéant, souscrire pour ses enfants mineurs le Service « Documents en ligne ». Le bénéfice de ce service sera automatiquement supprimé au 18ème anniversaire de (des) enfant(s) concerné(s), sauf accord formel de leur part.

*Mandataire* : Le Mandataire ne peut pas souscrire ce Service à la place du Titulaire du compte. En revanche, la consultation des documents mis à disposition sur Internet est ouverte aux éventuels mandataires désignés par le Titulaire du Compte et qui dispose d'un accès Internet.

### **II.3 Description de l'option « Documents en ligne »**

Le Souscripteur est informé et reconnaît que la mise à disposition des documents en ligne se substitue à leur ENVOI POSTAL. Il renonce formellement à la fourniture des informations et documents sur papier habituellement proposé par la Banque.

Le Souscripteur est informé que la fourniture de documents en ligne constitue un support durable au sens de l'article L311-7 du Code Monétaire et Financier.

Le Souscripteur est informé qu'il pourra consulter de grands types de documents et informations :

- **Informations et documents à caractère périodique** : Relevés de comptes espèces, Relevés de compte-titres, Relevé annuel des frais. Il appartient au Souscripteur d'aller consulter les documents à la périodicité indiquée, sans que la Banque n'ait l'obligation de l'informer de la mise à disposition de ces documents.
- **Informations et documents à caractère non périodique** : Avis d'opéré, Rapport d'adéquation, Documents d'information divers. Le Souscripteur sera informé par tout moyen par la Banque de la mise à disposition des documents à caractère non périodique sur son espace sécurisé au fur et à mesure de leur établissement.

A l'issue du délai d'un mois suivant la mise à disposition de ces documents, le Souscripteur est réputé en avoir pris connaissance à défaut pour lui d'avoir informé, sans délai et par écrit, la Banque de l'impossibilité de les consulter. Dans cette hypothèse, et après en avoir été informée, la Banque adressera au Souscripteur une copie des documents par voie postale.

Le nombre et le type de documents mis à disposition pourront évoluer. Dans ce cas, la Banque en avertira le Souscripteur par tout moyen : soit par le biais d'une information sur le site Internet, soit par email. L'envoi sur support papier desdits documents est alors

corrélativement supprimé.

### **II.4 Durée de conservation des documents**

La Banque garantit l'accès des documents en ligne à compter de leur date d'arrêté ou d'émission pendant les délais légaux de conservation ou en l'absence de délai légal pendant une durée adaptée à leur finalité. Ce délai est fixé à 10 ans pour les relevés de compte.

Si les documents concernés sont de nature précontractuelle et contractuelle, la Banque devra garantir l'accès pendant toute la durée de la relation contractuelle et jusqu'à 5 ans après la fin de la relation contractuelle.

Toutefois, si la Banque envisageait de ne plus rendre accessible ces informations ou documents, le Souscripteur en serait informé préalablement moyennant le respect d'un préavis de 2 mois, par tout moyen adapté.

Si le Souscripteur l'estime utile, il lui appartient, sous sa responsabilité, d'imprimer sur support papier les documents mis à disposition sur son espace sécurisé ou d'effectuer toute sauvegarde.

### **II.5 Dénonciation de l'option « Documents en ligne »**

Le Service est souscrit pour une durée indéterminée. Le Souscripteur peut dénoncer l'option « Documents en ligne » à tout moment et par tout moyen, et ce indépendamment du « Service Internet ».

La Banque pourra également dénoncer l'option « Documents en ligne » si elle estime que la fourniture d'un tel service n'est plus adaptée au Souscripteur ou en cas d'évolution du contexte dans lequel sont conduites les affaires entre la Banque et le Souscripteur.

Enfin, le Souscripteur reconnaît que la dénonciation du « Service Internet » pour quelque motif que ce soit entraînera automatiquement dénonciation de l'option « Documents en ligne » qui deviendra caduque, dans les mêmes conditions qu'une dénonciation de la seule option « Documents en ligne ».

La dénonciation entraînera le rétablissement de l'envoi postal de tous les documents à compter de sa date d'effet conformément aux délais de dénonciation indiqués pour le Service Internet.